

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 20 (1875)  
**Heft:** 8

## **Werbung**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

eu lieu pendant le transport et jusqu'à présent seulement trois chevaux ont succombé à des cas de maladie.

En somme, on peut dire que cette première expérience d'achats de chevaux a très bien réussi.

---

**Vaud.** — M. Chuard, par lettre du 3 avril, a donné sa démission comme président et membre du Conseil d'Etat, vu ses fonctions militaires fédérales. Le Conseil d'Etat a décidé de le prier d'ajourner l'envoi de sa démission jusqu'à l'ouverture de la prochaine session du Grand Conseil.

— Onze sociétés de tir déchuées du subside fédéral pour 1874 par suite d'infraction au règlement sur la matière, ont été admises à recevoir le subside cantonal, soit 1 fr. 25 par tireur, vu que lesdites infractions sont le fait des comités plutôt que des sociétaires.

— Le contrôle des objets d'armement, d'équipement et d'habillement, à Lausanne, qui doit notablement s'augmenter par la fourniture de l'habillement, va s'étendre dans les dépendances de l'ancienne maison Gaulis. Il est question d'y joindre un atelier central de coupage.

— Le Conseil d'Etat a nommé, le 7 avril courant, au grade de 2<sup>e</sup> sous-lieutenant hors cadres M. Edouard Henny, employé au bureau du commissaire des guerres.

---

**Italie.** — L'empereur d'Autro-Hongrie François-Joseph vient de passer quelques jours en Italie pour rendre au roi Victor-Emmanuel sa visite de l'an dernier. A l'occasion de cet important événement, qui scelle la réconciliation des deux pays si longtemps en état d'hostilité, de belles fêtes ont été données aux deux souverains par la ville de Venise et une magnifique revue du corps d'armée du général Pianelli a eu lieu à Vigonza le 6 avril.

---

## IL VIENT DE PARAÎTRE

chez

TANERA, éditeur à Paris; GEORG, éditeur à Genève et Bâle; PACHE, imprimeur à Lausanne, et chez les principaux libraires de la Suisse et de l'étranger :

## RELATION HISTORIQUE ET CRITIQUE

DE LA

# GUERRE FRANCO-ALLEMANDE

EN 1870-1871

PAR

**FERDINAND LECOMTE,**

colonel fédéral suisse.

TOME QUATRIÈME ET DERNIER

Un volume grand in-8°, avec 4 cartes. — Prix 10 francs.

Ce volume comprend les dernières opérations dans l'Ouest, soit de Vendôme à Laval y compris la bataille du Mans; la campagne du Nord, soit les batailles de Pont-Noyelles, de Bapaume, de St-Quentin; la campagne de l'Est, avec les combats de Dijon et de Villersexel, la bataille d'Héricourt et la retraite de l'armée de Bourbaki en Suisse; enfin le siège de Paris depuis le grand bombardement du 5 janvier, avec la bataille de Buzenval. Il se termine par un chapitre d'observations générales sur les opérations de cette guerre et sur les grands camps retranchés.

Prix de l'ouvrage complet : 40 francs.

---

La *Revue militaire suisse* paraît deux fois par mois à Lausanne. Elle publie en supplément, une fois par mois, une *Revue des armes spéciales*. — Prix : Pour la Suisse, 7 fr. 50 c. par an. Pour la France, l'Allemagne et l'Italie, 10 fr. par an. Pour les autres Etats, 15 fr. par an. — Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au Comité de Direction de la *Revue militaire suisse*, à Lausanne, composé de MM. F. LECOMTE, colonel fédéral; VAN MUYDEN, capitaine fédéral d'artillerie; CURCHOD, capitaine d'artillerie. — Pour les abonnements à l'étranger, s'adresser à M. Tanera éditeur, rue de Savoie, 6, Paris, ou à la librairie Georg, à Genève.

---

LAUSANNE. — IMPRIMERIE PACHE, CITÉ-DERRIÈRE, 3.